

COMITE SYNDICAL N°40

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2025

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 5 décembre 2025 s'est réuni le 12 décembre 2025 à 8h30 à St Didier-sur-Chalaronne sous la Présidence de Paul Ferré.

La séance est ouverte à 8h30

Nombre de délégués en exercice : 33

Nombre de membres présents : 26

Nombre de votants : 26

Date de convocation : 5 décembre 2025

Secrétaire de séance : Alban Bernard

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE	X			LAURENT AGNES		X	
	AGATY GUILLAUME	X			BOUCHARD MARC		X	
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER			X
	JACQUET CLAUDE	X			QUINT DAVID			X
	PALLOT JACQUES			X	CHANTEUX SOLVEIG			X
	DANNACHER MICHELE	X			ATTENTE SUPPLEANT			
	BIGOT AGNES		X		MARMIER NOELLE	X		
	POUVOIR A M. DAVIDIAN				FILET MARIE-CLAUDE	X		
	SAJUAN CATHERINE	X			KOROSSEC JOCELYNE	X		
	SILVI VERONIQUE			X	CLERC HERVE		X	
	DUPUIT GUY	X			AMEIL MARC	X		
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			PARNAUD GILBERT		X	
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			DUBOST MICHEL		X	
	BODILLARD MARIE-CLAUDE	X			JAMBON MICHEL	X		
	GOYON MARIE-ANGELIQUE	X			BOULANGER PAUL		X	
	BROCHAND MICHEL	X			ROZIER JOELLE	X		
	SAUVAGE CLAUDIE		X		MAUGE LIONEL			X
	CHEVALIER BERNARD	X			LAURENT MICHELE			X
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	RABUEL CLAUDE		X		BEROU JEAN-PHILIPPE			X
	POUVOIR A M. FERRE				LUCENET THIERRY			X
	GOIFFON CHRISTIAN			X	RIBOLLET ROGER		X	
	LUX JEAN-MICHEL			X	VERT JACQUES		X	
	VIOT DOMINIQUE	X			ATTENTE SUPPLEANT			
	REIGNIER ALAIN	X			MORIN BRIGITTE		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE		X		FONTAN CORINE			X
	POUVOIR A M. REIGNIER		X		DOUCET-BON BRUNO			X
	LABALME RICHARD				PERRAUD CAMILLE			X
	ECKERT PIERRE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	BEGUET CHRISTIAN			X	PROST PHILIPPE		X	
	ROBERT MAGALI			X	THIVOLLE MARIE-MONIQUE			X
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			MONTEIL JULIEN		X	
	ALBAN BERNARD				BEAUDET NATHALIE			X
	COTTEY ROMAIN		X		MULLER ERIC		X	
	PEIGNE BENOIT	X						
	LAIDET ANTHONY			X				
	FERRE PAUL	X						

1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Alban Bernard est désigné secrétaire de séance par l'Assemblée.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU N° 39 DU COMITE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2025

Le procès-verbal du dernier Comité Syndical est approuvé à l'unanimité.

3. HYPOTHESE ESTIME 2025 ET PREVISION 2026

M. Ferré expose les estimés 2025 et les différents éléments à prendre en compte pour le budget 2026 :

-Le taux de TVA de 5.5% devrait s'appliquer sur une partie des prestations concernant l'activité déchet

DEPENSES

Ordures ménagères :

-Les tonnages sont estimés à la baisse.

-Les tarifs des traitements sont estimés à 746k€ :

- Sytraival : de 129,6 € à 129 € mais risque sur TGAP le Sénat propose 19€ en 2026 au lieu de 16 € en compensation baisse sur TGAP enfouissement.
- Organom: de 184,41€ à 185,06 € et par habitant de 17,37€ à 17,72 € (voir ci-dessus)

Collecte sélective :

en K €		
Cout collecte sélective	estim 2025	prév 2026
Emballages	603	612
Verre et Papier	181	196
Cartons	0	20
Total	784	828

Emballages :

Une légère hausse des tonnages est prévue pour 2026.

(en tonnes)	2025	2026
Tonnage estimé	1724	1800
Refus de tri	510	500

Coût emballage	603 k€	612k€
----------------	--------	-------

Verre :

Les tonnages verre restent stables

(en tonnes)	2025	2026
Tonnage estimé	1850	1900

Papier :

Les tonnages papiers en en déclin depuis plusieurs années.

(en tonnes)	2025	2026
Tonnage estimé	540	500

	2025	2026
Coût verre et papier	181k€	196k€

Cartons :

Collecte et traitement 20k€.

Déchèteries :

Déchèteries	2025	2026
Coût estimé	1 267k€	1 258k€

Cout estimé 2025 :

Par rapport à 2024 : +11%

-Impact nouveau marché sur prix (transport)

-Erreur estimation sur tonnage bois

-Déchets verts : dépôts en hausse sur DCR 01 et Feillens (économie sur transport)

-Mise en place PCMB (plâtre et huisseries)

Prévision 2026 :

Prix EGT estimés à +3%

Maintien plâtre dans REP PMCB.

Poursuite action sur DNR

Contrôle sur le bois

Personnel :

PERSONNEL	2025	2026
Coût estimé	863K€	933K€

Eléments à prendre en compte :

2025 :

-assistance facturation RI en contrat alternance

-Responsable technique à/c avril

-Sal ex DGS sur 5 mois et ARE sur 2 mois. Augmentation cotis retraite fonct.

-Arrêts de travail sur fin année 2025.

Prévisions 2026 :

Embauche grutier pour verre et papier

Recherche CDD pour suivre taux de refus emballages et Lixo.

Cout total net prévu 976k€ (à structure =) soit + 5%/2025

Poursuite de l'augmentation de la cotis retraite.

Dépenses fonctionnement	R 2024	B 2025 exercice	B 2025	EST 2025	P 2026
Virement à la section investissement	0 €				
Dépenses imprévues	0 €	0 €	330 000 €	0 €	0 €
60 Achats	234 869 €	212 500 €	450 500 €	172 500 €	258 000 €
61 Services extérieurs	1 138 481 €	1 287 263 €	1 513 500 €	1 362 650 €	1 460 381 €
62 autres services extérieurs	101 111 €	133 800 €	309 400 €	132 513 €	153 400 €
63 Impôts et taxes	2 935 €	3 880 €	3 880 €	67 €	3 880 €
62 autre Pers Extérieur	16 082 €	20 000 €	53 797 €	3 500 €	21 300 €
63 autres impôts et taxes	9 624 €	10 150 €	10 150 €	12 600 €	14 500 €
64 charges de personnel	940 821 €	1 013 100 €	1 048 100 €	1 013 100 €	1 112 000 €
65 autres charges de gestion	1 848 220 €	1 918 475 €	2 000 475 €	1 872 320 €	1 761 671 €
66 charges financières	31 696 €	33 849 €	31 849 €	34 300 €	32 000 €
67 charges exceptionnelles	13 408 €	106 000 €	106 000 €	151 290 €	16 000 €
68 dotations aux provisions	0 €	20 000 €	20 000 €	0 €	20 000 €
68 dotations aux amortissements	365 740 €	474 164 €	474 164 €	474 164 €	480 000 €
70 Reversements sur redevances	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	4 702 985 €	5 233 181 €	6 351 815 €	5 229 004 €	5 333 132 €

RECETTE

REDEVANCE INCITATIVE	S1 2025	S2 2025 ESTIME	S1 2024	S2 2024	Evolution 2024/2025	ESTIMATION 2026	Evolution 2025/2026
	1 880K€	1 870K€	1 745K€	1 816K€			
Totaux	3 820k€		3 561k€		5,30%	3 880 €	3,40%

RI					
en k €	2022	2023	2024	est 2025	P 2026
S 1	1 713 €	1 783 €	1 745 €	1 880 €	1 900 €
S 2	1 780 €	1 806 €	1 816 €	1 870 €	1 980 €
Total	3 493 €	3 589 €	3 561 €	3 750 €	3 880 €

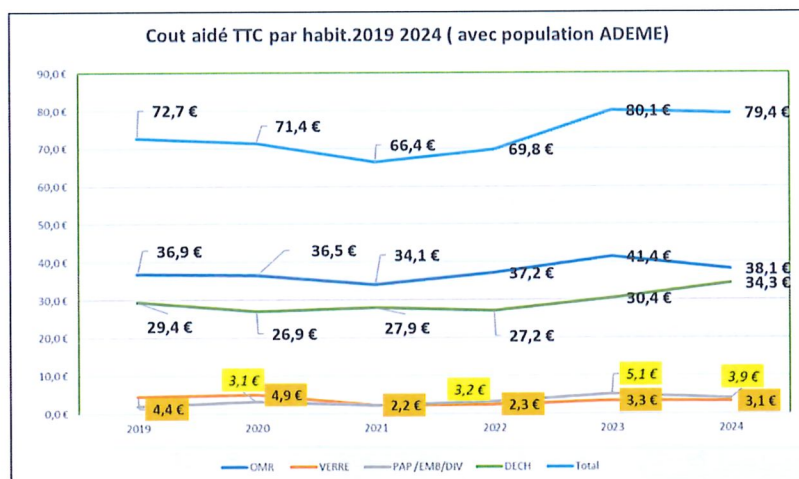
Eco Organisme :

Revente matériaux : estimé 2025 : à 270k€ en baisse de 61 k€ /2024 (conjoncture économique)
Prévisions 2026 au même montant que 2025.

Subventions : estimé 2025 à 810 k € en baisse de 80 k€/2024.

(Prévisions annuelles de Citéo par rapport aux mises sur le marché) Prévisions 2026 à 850 k€.

COUT AIDE PAR HABITANT



M. Ferré indique que le coût du service à l'habitant à peu évolué depuis 2015.

Recettes fonctionnement	R 2024	B 2025 exercice	B 2025	EST 2025	P 2026
Résultat antérieur reporté	0 €		1 211 648 €	0 €	
64 Rbst Charges personnels	77 895 €	36 000 €	36 000 €	97 500 €	70 000 €
70 Produits et services	3 841 287 €	4 075 000 €	4 075 000 €	4 126 875 €	4 195 000 €
74 Dotations et participations	890 818 €	900 000 €	900 000 €	810 000 €	850 000 €
75 Autres produits de gestion	24 732 €	10 000 €	10 000 €	9 800 €	12 000 €
77 Produits exceptionnels	16 788 €	10 000 €	10 000 €	20 800 €	5 000 €
777 Quote part subvent. Investissements	6 295 €	109 167 €	109 167 €	109 167 €	109 167 €
Total	4 857 815 €	5 140 167 €	6 351 815 €	5 174 142 €	5 241 167 €
Rappel Total dépenses	4 702 985 €	5 233 181 €	6 351 815 €	5 229 004 €	5 333 132 €
Résultat exercice	154 830 €	-93 014 €	0 €	-54 862 €	-91 965 €

4. DELIBERATION TARIFS 2026

Monsieur Ferré soumet au Comité Syndical les différentes évolutions possibles concernant la tarification.

Les tarifs sont définis ainsi aujourd'hui :



Avec un minimum facturable de 6 levées par an. Le maintien de la structure de tarification est souhaité. M. Ferré indique que vis-à-vis de l'inflation, de la baisse des soutiens et de la hausse des coût liés aux taux de refus, une augmentation des tarifs est souhaitée comme détaillé ci-dessous :

= **A1** + Abonnement A1 : Abonnement au service dossier et déchèterie : (en fonction du nombre de personnes au foyer et du type de logement)

Abonnement au service du Smidom (dossier et déchèterie)

	<i>abonnement A 1</i>	<i>par an</i>		<i>% augm.</i>
	<i>Service Smidom et déchèterie</i>	<i>2025</i>	<i>2026</i>	
Maison individuelle	1 pers	27,6	28,50	3%
	3 pers	56,88	58,60	3%
Collectif	1pers	19,44	20,00	3%
	3 pers	45,36	46,70	3%

= **A2** + Abonnement A2 : Abonnement au service collecte sélective : (en fonction du nombre de personne au foyer)

Abonnement au service Collecte sélective

	<i>abonnement A2</i>	<i>par an</i>		<i>% augm.</i>
	<i>Service collecte sélective</i>	<i>2025</i>	<i>2026</i>	
Maison individuelle	1 pers	20,88	21,92	5%
	3 pers	43,08	45,23	5%
Collectif	1pers	14,76	15,50	5%
	3 pers	34,32	36,05	5%

Le pourcentage d'augmentation prend en compte les éléments suivants :

-Hausse du taux de refus, mise en place des colonnes de tri cartons, Collecte verre et papier en régie à compter du 1^{er} avril

A3**Abonnement A3 : Abonnement au service ordure ménagère**

Abonnement
au service
Collecte ordures
ménagères

Abonnement A 3	<i>par an</i>		
Service OMR	2025	2026	% augm.
C 1	34,20 €	35,60 €	4%
C 2	22,01 €	22,67 €	3%
PAV	12,85 €	12,98 €	1%

-Favoriser l'apport en PAV

-Fixe quel que soit le logement et le nombre de pers.

L1**Abonnement L1 : Prix au litre**

Volume de
déchet

Prix au litre	<i>par an</i>		
	2025	2026	% augm.
	0,05 €	0,0515 €	3%

-Proposition : augmentation des couts de traitement

-Prévision 3%

Exemple :

Foyer de 3 personnes avec un bac de 120lit ,8 levées par an ou 24 dépôts en maison individuelle

	2025	2026					
		A1	A2	A3	lit	Total	écart/2025
en C 1	182,13	58,6	45,23	35,61	49,44	188,88	3,7%
en C 0,5	170	58,6	45,23	22,67	49,44	175,94	3,5%
en PAV	160,84	58,6	45,23	12,6	49,44	165,87	3,1%

Foyer de 1 personne avec un bac de 80 lit. 6levées par an ou 16 dépôts

	2025	2026					
		A1	A2	A3	lit	Total	écart/2025
en C 1	92,61	20,00	15,50	35,61	24,72	95,83	3,5%
en C 0,5	80,48	20,00	15,50	22,67	24,72	82,89	3,0%
en PAV	79,32	20,00	15,50	12,98	32,96	81,44	2,7%

Tarifs collectivités administrations au litre :

Proposition de passer de 0.032cts/litre à 0.035cts

Tarifs professionnels en déchèterie :

Pas d'augmentation en 2025, augmentation proposée de 4%

Il est proposé au Comité Syndical :

- D'APPROUVER les tarifs 2026

Le Comité Syndical par 25 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention, APPROUVE les tarifs proposés pour 2026

M. Ferré interroge l'élue de la commune de St Cyr sur Menthon sur son vote contre les tarifs proposés. Elle indique qu'elle porte la parole des usagers de sa commune qui ne souhaitent pas d'augmentation de tarifs.

5. DELIBERATION EXTINCTION CREANCES

Monsieur Ferré invite le Comité Syndical à constater l'extinction de créances pour un usager pour un montant total de 102.09€

Il est proposé au Comité Syndical :

- D'APPROUVER l'extinction de créances

Le Comité Syndical par 26 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE l'extinction de créances.

6. ANIMATIONS SEMAINE EUROPEENNE DE LA REDUCTION DES DECHETS

Christèle, chargée de communication au Smidom, présente les animations qui se sont tenues lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD). La distribution de sac à pain et de filets à vrac a été réalisé au sein de plusieurs commerces. L'objectif étant d'accompagner les commerçants dans la transition écologique, en cohérence avec la Loi anti-gaspillage (AGEC 2020).

LES ANIMATIONS

- 5 animations réalisées dans 5 commerces (superettes et boulangeries).
- Distribution gratuite de sacs à pain et filets à vrac.
- Échanges avec les clients sur les alternatives aux emballages jetables.



Boulangerie Le Champ du Pain
Saint-Jean-sur-Veyle Samedi
22-11-25 de 8h30 à 11h30



U Express
Saint-Didier-sur-Chalaronne
Mercredi 26-11-25 de 10h à 12h



Boucherie/Épicerie DUPONT
Chaleins
Vendredi 28-11-25 de 9h à 12h



Superette SPAR
Montmerle-sur-Saône
Vendredi 28-11-25 de 9h à 12h



Boulangerie HALBERT
Chaveyriat
Jeudi 18-12-25 de 9h à 12h



Comité n° 40 du 12 dec 2025

7. CONCOURS ECOLE, TEXTILE, LINGE, CHAUSSURE

Christèle, expose les résultats du concours organisé au sein des 17 écoles participantes. L'objectif étant de sensibiliser aux bons gestes de tri, aux dons et au recyclage les enfants et leurs familles. Cette année le record a été battu avec 17 tonnes de textiles collectés.

Cl	ÉCOLES	Nbre d'élèves	Poids total	Poids par élèves
	GRIÈGES (École publique)	117	1 768,90 kg	15,12 kg
2	CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT/STANDRÉ D'H	179	2 574,60 kg	14,38 kg
3	SAINT-CYR-SUR-MENTHON	164	2 029,00 kg	12,37 kg
4	ILLIAT	52	608,20 kg	11,70 kg
5	GRIÈGES Privée	65	680,80 kg	10,47 kg
6	VONNAS	119	1 187,20 kg	9,98 kg
7	CORMORANCHE-SUR-SAÔNE	115	1 078,10 kg	9,37 kg
8	MONTCEAUX	104	903,30 kg	8,69 kg
9	SAINT-ETIENNE-SUR-CHALARONNE	176	1 467,80 kg	8,34 kg
10	GARNERANS	66	535,90 kg	8,12 kg
11	SAINT-JEAN-SUR-VEYLE	107	809,00 kg	7,56 kg
12	MONTMERLE - Maternelle Mick Michey	109	709,20 kg	6,51 kg
13	CHALEINS	224	1 346,00 kg	6,01 kg
14	CROTTET	122	659,10 kg	5,40 kg
15	GUÉREINS Privée	54	279,00 kg	5,17 kg
16	CHANOZ-CHATENAY	91	344,50 kg	3,79 kg
	TOTAL	1 864	16 980,60 kg	9,11 kg

Après une demande de comptage différent des écoles en regroupement, l'école de Grièges remporte le concours.

8. RESULTAT GRANDE COLLECTE SOLIDAIRE DES JOUETS

Audrey, chargée de prévention présente les résultats de la collecte des jouets. Cette collecte solidaire a été organisée au sein des quatre plus grosses communes situées autour du collecteur Emmaus sur le mois de novembre.

Elle a permis de collecter :

- 55 kg sur Mézériat
- 270 kg sur Pont de Veyle
- 90kg sur Vonnas
- 60 kg sur St Cyr sur Menthon



9. QUESTIONS DIVERSES

Broyages des sapins : 21 communes se sont inscrites sur cette opération et 6 communes réalisent l'opération de manière autonome.

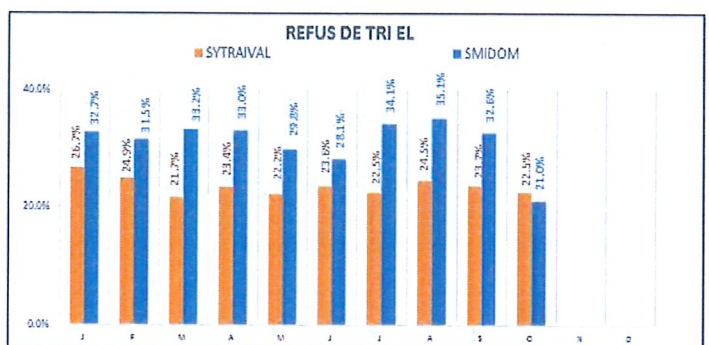
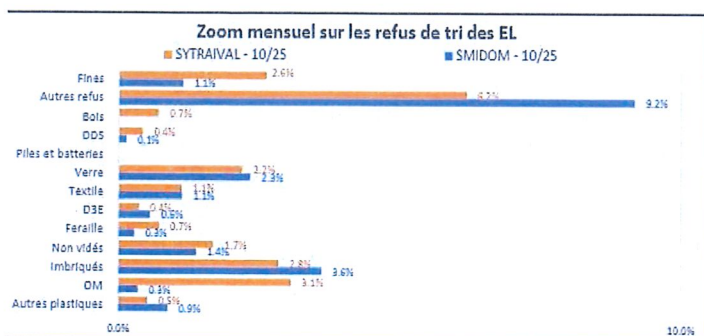
Campagne de phoning usagers à 0dépôts : sur 78 usagers répondant, 25 disent emmener leurs déchets ailleurs (aires d'autoroutes, travail, famille).

Les nouveaux arrivants sont toujours difficiles à identifier. Un système de comptage en collaboration avec le service des eaux est toujours en cours. Une collaboration avec les communes est nécessaire. Un mail sera prochainement adressé aux mairies afin de leur fournir les informations à communiquer aux usagers nouvellement arrivés concernant la gestion des déchets et leur inscription nécessaire auprès du Smidom.

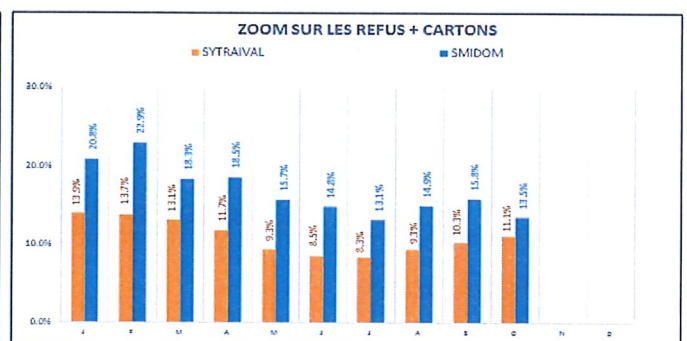
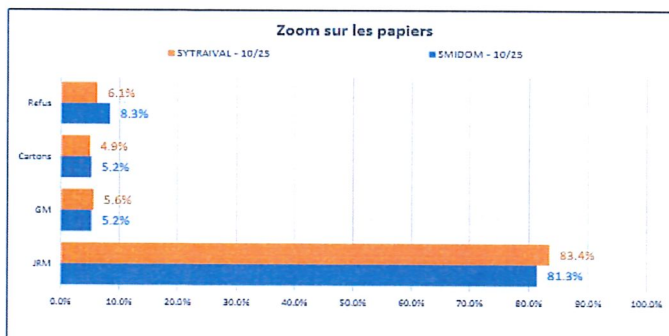
Taux de refus emballages et papiers :

Les taux de refus sont toujours conséquents sur le territoire sur les 2 flux depuis le début de l'année.

ZOOM SUR LES CARACTERISATIONS Moyenne glissante sur les 3 derniers mois



ZOOM SUR LES PAPIERS Moyenne glissante sur les 3 derniers mois



Comme le démontrent les photos ci-dessous, les malveillances sont encore trop nombreuses.

Colonne papier souillée de bois et d'emballages :



Mise en place de colonnes cartons sur le territoire :

16 colonnes cartons ont été mises en place début novembre et sont opérationnelles depuis le 11 décembre. La première collecte sera effectuée le 17 décembre.

Colonne Ordures ménagères en point d'apport volontaire :

10 colonnes sont disponibles pour les communes souhaitant mettre en place le dispositif. M.Ferré rappelle que plusieurs communes sont dotées de ce système et qu'il fonctionne très bien.

Site St Etienne sur Chalaronne :

Le Smidom en collaboration avec Serfim et le Sytraival, occupant les locaux et structures situés aux abords de la déchèterie de St Etienne sur Chalaronne ont fait appel à un agent de gardiennage au vu des nombreuses infractions constatées sur le site. Le coût estimé est d'environ 4 000€.

Malgré cette mise en place, des tentatives d'intimidations et de nouvelles infractions ont été constatées. La gendarmerie est en charge du dossier.

Le Smidom a décidé de mettre en place une alarme munies de fumigènes en cas de nouvelles infractions sur le local gardien.

Dotation d'un dispositif de gestion des temps de travail :

Afin de répondre aux recommandations de la R437 et de se mettre en conformité vis-à-vis des demandes du centre de gestion concernant le fini parti appliqué par les agents techniques de collecte, un dispositif est en cours d'acquisition par le Smidom. Cela permettra d'appliquer un système de débit-crédit sur une période de référence de 15 jours (la plupart des collectes étant effectuées C0.5). En effet, la durée des tournées étant différente chaque jour, cela permettra de faire un décompte des heures par agent.

Janvier 2026

Bureau n°40 le vendredi 30 janvier 8h30

Février 2026

Comité n°41 le vendredi 13 février 8h30 DOB

Bureau n°41 le vendredi 27 février 8h30

Mars 2026

Comité n° 42 le vendredi 13 mars 8h30 CA et Budget

LE PROCHAIN COMITE AURA LIEU LE 13 FEVRIER 2026

Le secrétaire de séance
Bernard Aloïan



Le Président
Paul Ferré

